

Contrat fromage de chèvre et kiwis

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage : **Les producteurs Laurence et Mathieu BESSOUAT - 64270 BERGOUEY VIELLENAVE** ont pris connaissance de la charte AMAP® et s'engagent :

- à respecter les principes de la charte AMAP,
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent

Le...../...../2014

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP,
- à livrer l'AMAP et à être présent les lundis chez Olivier Millard de **18h30 à 19h30**

-A répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement de contrat.
Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur :

-Durée du Contrat : 6 mois pour 12 livraisons (livraisons tous les 15 jours)

-Dates des livraisons : les lundis 20 oct, 3 et 17 nov, 1, 15 et 29 déc 2014, 12 et 26 jan, 9 et 23 fev, 9 et 23 mars 2015

Produits : chèvre et kiwis bio	Prix HT	Prix TTC	20/10	3/11	17/11	1/12	15/12	29/12	12/01	26/01	9/02	23/02	9/03	23/03	Total(€)
Bûche de chèvre : environ 250 g Frais - ½ sec - Affiné (entourer votre préférence)	6,44	6,80													
Crottin de chèvre: environ 100 g Frais - ½ sec - Affiné (entourer votre préférence)	2,65	2,80													
Fromage blanc : la barquette de 400 g	3,79	4,00													
Lait de chèvre : le litre	1,66	1,75													
¼ Tomme souple de chèvre : environ 200 g	4,74	5,00													
¼ de Tomme de chèvre : environ 300g	6,16	6,50													
Confiture de kiwis pommes, pot de 250 g	3,32	3,50													
Nectar de kiwis : le litre	3,79	4,00													
Kiwis, le kg	1,90	2,00	X	X	X	X	X	X							
Huile de tournesol BIO – 0.5l	3,70	3,90													

NB : TVA à 5,5%

X=produit non disponible à cette période

Chèque(s) établis à l'ordre du producteur EARL BESSOUAT BERIE :

- en 1 chèque de

ou en 6 chèques de

en cas de paiement en 6 fois, les chèques seront remis au producteur chaque début de mois. Si un seul chèque, il sera remis au producteur au début du contrat (1 livraison)

Arduradunak / contact Contrat fromage de chèvres et kiwis : Charles Lafond 06 03 20 46 13 amap@charles-lafond.fr

REÇU

Produits laitiers de chèvre et kiwis bio	Prix HT €	TVA 5,5 % €	Prix TTC en €	20/10	3/11	17/11	1/12	15/12	29/12	12/01	26/01	9/02	23/02	9/03	23/03	Prix total en €
Bûche de chèvre : environ 250 g Frais - ½ sec - Affiné (entourer votre préférence)	6,44	0.36	6,80													
Crottin de chèvre : environ 100 g Frais - ½ sec - Affiné (entourer votre préférence)	2,65	0.15	2,80													
Fromage blanc : la barquette de 400 g	3,79	0.21	4,00													
Lait de chèvre : le litre	1,66	0.09	1,75													
¼ Tomme souple de chèvre : environ 200 g	4,74	0.26	5,00													
¼ de Tomme de chèvre : environ 300g	6,16	0.34	6,50													
Confiture de kiwis pommes , pot de 250 g	3,32	0.18	3,50													
Nectar de kiwis : le litre	3,79	0.21	4,00													
Kiwis , le kg	1,90	0.10	2,00													
Huile de tournesol BIO - 0.5l	3,70	0.20	3,90													

SOMME TOTALE (13 livraisons)

Chèque(s) établis à l'ordre du producteur EARL BESSOUAT BERIE :

- en 1 chèque - en 6 chèques de

en cas de paiement en 6 fois, les chèques seront remis au producteur chaque début de mois. Si un seul chèque, il sera remis au producteur au début du contrat (1^{ère} livraison)

L'adhérent M de l'AMAP Saint Pée Sur Nivelles a confirmé son engagement d'achat de fromages de chèvres, de kiwis et/ou de confiture correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de EARL BESSOUAT BERIE